



# Assemblée générale

Distr. limitée  
23 septembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-seizième session Troisième Commission

### Organisation des travaux de la Troisième Commission

#### Note du Secrétariat

##### Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. La liste des questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission a été publiée dans le document portant la cote [A/C.3/76/1](#). On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (voir [A/76/100](#)).

##### Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de la décision 75/540 de l'Assemblée sur le programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-seizième session, de l'ordre du jour de la soixante-seizième session ([A/76/251](#)) et des résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée sur la rationalisation de ses travaux et de ceux de la Commission, ainsi que de l'expérience acquise en matière d'utilisation des services de conférence. Les modalités des travaux de la Troisième Commission à la soixante-seizième session ont été révisées conformément à la proposition soumise par le Bureau et en tenant compte des limites et restrictions que continue d'imposer la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) (voir la lettre datée du 10 septembre 2021 du Président élu de la Commission pour la soixante-seizième session, publiée sur le portail e-deleGATE sous la rubrique « Annonces de la Troisième Commission »).

##### Séances de questions et dialogues interactifs

3. Conformément à la pratique établie à la Commission et en application des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de l'annexe à la résolution [58/316](#) de l'Assemblée sur les nouvelles mesures pour la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, la présentation des rapports sera immédiatement suivie par des dialogues interactifs ou des séances de questions avec les responsables des départements et des bureaux, les représentantes et représentants du Secrétaire général, les rapporteuses et rapporteurs spéciaux et les titulaires de mandat au titre d'autres mécanismes spéciaux dans le cadre des séances de la Commission. Conformément à la proposition soumise par le Bureau, les dialogues interactifs de la soixante-seizième session se dérouleront



virtuellement. Les délégations sont invitées à y participer activement en posant des questions et en formulant des observations impromptues.

### **Débat général**

4. Toujours conformément à la proposition soumise par le Bureau, la discussion générale en présentiel au sujet de chaque point ou groupe de points de l'ordre du jour sera remplacée par un unique débat général qui aura lieu en présentiel avant le début des dialogues interactifs.

### **Interventions des délégations**

5. La liste des orateurs et oratrices pour le débat général de la Commission a été ouverte le mercredi 15 septembre 2021.

6. La durée des interventions faites dans le cadre du débat général sera limitée à six minutes pour les délégations s'exprimant à titre individuel et à huit minutes pour les déclarations faites au nom d'un groupe de délégations. Les microphones s'éteindront automatiquement une fois écoulé le temps imparti aux délégations s'exprimant à titre individuel et une minute après dans le cas des délégations s'exprimant au nom d'un groupe. Les délégations ne peuvent intervenir qu'une seule fois en leur nom propre au cours du débat. L'intervention peut porter sur tout ou partie des points renvoyés à la Commission. Conformément à la résolution 72/313, les délégations sont encouragées à se conformer au principe voulant que toutes les règles protocolaires aient été observées et à s'abstenir d'énoncer les expressions protocolaires habituelles lors de leurs interventions. Dans la même résolution, l'Assemblée a recommandé aux orateurs d'être attentifs à la vitesse à laquelle ils s'expriment, de manière à favoriser l'exactitude de l'interprétation.

7. Conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée, les délégations exerceront leur droit de réponse soit en fin de journée, lorsque deux séances auront été prévues le même jour pour examiner un point de l'ordre du jour, soit au terme de l'examen de ce point si le débat s'achève avant la fin de la journée. La première intervention est limitée à cinq minutes et la seconde, le cas échéant, à trois minutes.

### **Discussions générales**

8. Au lieu de discussions générales en présentiel sur les points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission, les délégations sont invitées à soumettre au titre du point ou groupe de points de l'ordre du jour pertinent des déclarations écrites qui seront publiées sur le site de la Troisième Commission via le portail e-deleGATE. En vertu de ces dispositions, les droits de réponse seront également communiqués par écrit en vue de leur publication sur le portail au titre du point de l'ordre du jour pertinent.

### **Documentation**

9. L'attention est appelée sur l'additif à la présente note (publié sous la cote [A/C.3/76/L.1/Add.1](#)), qui comprend la liste des documents présentés au titre de chacun des points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission.

### **Services de conférence et dispositions concernant les séances**

10. Sauf indication contraire, les séances de la Commission (en présentiel) se dérouleront de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Les séances que la Commission tiendra virtuellement se dérouleront également de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, sauf indication contraire préalable. L'Assemblée générale a souligné qu'il était essentiel que les séances commencent de façon ponctuelle aux

fins d'une utilisation efficace des services alloués aux organes intergouvernementaux de l'ONU. Suivant la pratique établie, il est proposé que les séances puissent être déclarées ouvertes sans que le quorum prévu à l'article 108 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale soit atteint.

### **Projets de résolution et de texte présentés par plusieurs pays**

11. Les projets de texte présentés par un ou plusieurs pays doivent être soumis par voie électronique à l'aide du module eSponsorship, sans préjudice de la possibilité pour les délégations de se joindre aux auteurs d'un projet au moment où la Commission prendra une décision sur celui-ci lors d'une séance en présentiel. Toutefois, afin d'optimiser le travail de la Commission, toute délégation souhaitant se porter coauteur d'un projet de texte est encouragée à le faire par voie électronique en utilisant le module eSponsorship plutôt qu'au cours de la séance.

### **Présentation des projets de résolution**

12. Pour renforcer encore l'efficacité des travaux de la Commission, les principaux coauteurs sont priés de ne présenter leur projet que par écrit ou au moment où il est examiné par la Commission, et de limiter leur déclaration à trois minutes au maximum. Ils sont donc invités à s'abstenir de présenter officiellement un projet de résolution avant sa publication en tant que document à distribution limitée, à l'exception possible d'un projet nouveau et non récurrent.

### **Rapport du Conseil économique et social**

13. À l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'annexe à sa résolution [58/316](#), l'Assemblée générale a décidé que le point intitulé « Rapport du Conseil économique et social » serait intégralement examiné en séance plénière. Il a été précisé ultérieurement qu'aux fins de l'application de cette décision, les sections pertinentes du chapitre premier du rapport du Conseil qui relevaient de points de l'ordre du jour déjà renvoyés aux grandes commissions seraient examinées par la commission concernée, l'Assemblée générale prenant la décision finale (voir [A/59/250/Add.1](#), par. 4).

### **Rapport du Conseil des droits de l'homme**

14. Dans sa résolution [65/281](#), intitulée « Examen de la question du Conseil des droits de l'homme », l'Assemblée générale a décidé de maintenir sa pratique consistant à renvoyer la question intitulée « Rapport du Conseil des droits de l'homme » à la plénière et à la Troisième Commission, conformément à sa décision 65/503 A, étant entendu que le Président du Conseil présenterait ce rapport, en sa qualité de Président, à la plénière et à la Troisième Commission et que celle-ci engagerait avec lui, lorsqu'il lui présenterait le rapport du Conseil, un dialogue interactif.

### **Clôture des travaux de la Commission**

15. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Commission, l'Assemblée générale a fixé au 19 novembre 2021 la date de clôture de ses travaux. La Commission s'efforcera néanmoins de clore ses travaux plus tôt, si possible.

## Annexe

### Projet de programme de travail de la Troisième Commission

| <i>Date/heure</i>                                        | <i>Point de l'ordre<br/>du jour/<br/>Programme</i>                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Semaine du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre</b> |                                                                                                                                                                                      |
| <b>Jeudi 30 septembre</b>                                |                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures (en présentiel)                                | Questions d'organisation<br>Ouverture du débat général                                                                                                                               |
| 13 heures                                                | Clôture de la liste des orateurs et oratrices pour le débat général                                                                                                                  |
| 15 heures (en présentiel)                                | Débat général ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                       |
| <b>Vendredi 1<sup>er</sup> octobre</b>                   |                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures et 15 heures (en présentiel)                   | Débat général ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                       |
| <b>Semaine du 4 au 8 octobre</b>                         |                                                                                                                                                                                      |
| <b>Lundi 4 octobre</b>                                   |                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures                                                | <b>Pas de séance</b>                                                                                                                                                                 |
| 15 heures (en présentiel)                                | Débat général ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                       |
| <b>Mardi 5 octobre</b>                                   |                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures et 15 heures (séances virtuelles)              | Déclarations liminaires et dialogue interactif sur les points suivants :                                                                                                             |
| <b>Point 29</b>                                          | <b>Promotion des femmes</b>                                                                                                                                                          |
|                                                          | a) <b>Promotion des femmes</b>                                                                                                                                                       |
|                                                          | b) <b>Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale</b>                   |
| <b>Mercredi 6 octobre</b>                                |                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures (séance virtuelle)                             | Déclarations liminaires et dialogue interactif sur les points suivants :                                                                                                             |
| <b>Point 28</b>                                          | <b>Développement social</b>                                                                                                                                                          |
|                                                          | a) <b>Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale</b>                                         |
|                                                          | b) <b>Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille</b> |
| <b>Point 108</b>                                         | <b>Prévention du crime et justice pénale</b>                                                                                                                                         |

| <i>Date/heure</i>                  | <i>Point de l'ordre<br/>du jour/<br/>Programme</i>                                                                                                                                             |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    | <b>Point 109 Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles</b>                                                                     |
| 15 heures                          | <b>Point 110 Contrôle international des drogues</b>                                                                                                                                            |
| <b>Judi 7 octobre</b>              | <b>Pas de séance</b>                                                                                                                                                                           |
| 10 heures                          | Débat général ( <i>fin</i> )                                                                                                                                                                   |
| 15 heures (séance virtuelle)       | Déclarations liminaires et dialogue interactif sur les points suivants :                                                                                                                       |
|                                    | <b>Point 70 Promotion et protection des droits de l'enfant</b>                                                                                                                                 |
|                                    | a) <b>Promotion et protection des droits de l'enfant</b>                                                                                                                                       |
|                                    | b) <b>Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants</b>                                                                                                     |
| <b>Vendredi 8 octobre</b>          | <b>Pas de séance</b>                                                                                                                                                                           |
| 10 heures et 15 heures             |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Semaine du 11 au 15 octobre</b> |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Lundi 11 octobre</b>            |                                                                                                                                                                                                |
| 10 heures                          | <b>Pas de séance</b>                                                                                                                                                                           |
| 13 heures                          | Heure limite de dépôt des propositions au titre des points suivants :                                                                                                                          |
|                                    | <b>Développement social</b>                                                                                                                                                                    |
|                                    | <b>Prévention du crime et justice pénale</b>                                                                                                                                                   |
|                                    | <b>Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles</b>                                                                               |
|                                    | <b>Contrôle international des drogues</b>                                                                                                                                                      |
| 15 heures (séance virtuelle)       | Déclarations liminaires et dialogue interactif sur les points suivants :                                                                                                                       |
|                                    | <b>Point 71 Droits des peuples autochtones</b>                                                                                                                                                 |
|                                    | a) <b>Droits des peuples autochtones</b>                                                                                                                                                       |
|                                    | b) <b>Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones</b>                                   |
| <b>Mardi 12 octobre</b>            |                                                                                                                                                                                                |
| 10 heures (séance virtuelle)       | Déclarations liminaires et dialogue interactif avec de hautes et hauts fonctionnaires du Secrétariat et des rapporteuses et rapporteurs spéciaux, des représentantes et représentants spéciaux |

| Date/heure                                  | Point de l'ordre<br>du jour/<br>Programme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                             | et des expertes et experts indépendants sur les points suivants :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                             | <b>Point 74 Promotion et protection des droits humains</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>a) <b>Application des instruments relatifs aux droits humains</b></li> <li>b) <b>Questions relatives aux droits humains, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits humains et des libertés fondamentales</b></li> <li>c) <b>Situations relatives aux droits humains et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux</b></li> <li>d) <b>Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne</b></li> </ul> |
| 15 heures                                   | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Mercredi 13 octobre</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 10 heures (séance virtuelle)                | Déclarations liminaires et dialogue interactif ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 15 heures (séance virtuelle)                | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Jeudi 14 octobre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 10 heures et 15 heures (séances virtuelles) | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Vendredi 15 octobre</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 10 heures et 15 heures (séances virtuelles) | <b>Pas de séance</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Semaine du 18 au 22 octobre</b>          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Lundi 18 octobre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 10 heures et 15 heures (séances virtuelles) | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Mardi 19 octobre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 10 heures                                   | <b>Pas de séance</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 13 heures                                   | Heure limite de dépôt des propositions au titre des points suivants :<br><br><b>Promotion des femmes</b><br><b>Promotion et protection des droits de l'enfant</b><br><b>Droits des peuples autochtones</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

| Date/heure                                  | Point de l'ordre<br>du jour/<br>Programme                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15 heures (séance virtuelle)                | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                    |
| <b>Mercredi 20 octobre</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 10 heures et 15 heures (séances virtuelles) | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                    |
| <b>Jeudi 21 octobre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 10 heures et 15 heures (séances virtuelles) | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                    |
| <b>Vendredi 22 octobre</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 10 heures et 14 heures (séances virtuelles) | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                    |
| <b>Semaine du 25 au 29 octobre</b>          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Lundi 25 octobre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 10 heures et 15 heures (séances virtuelles) | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                    |
| <b>Mardi 26 octobre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 10 heures et 15 heures (séances virtuelles) | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                    |
| <b>Mercredi 27 octobre</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 10 heures (séance virtuelle)                | Dialogue avec les rapporteuses et rapporteurs spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux et les expertes et experts indépendants ( <i>suite</i> )                                                                                                                                                                                    |
| 15 heures (séance virtuelle)                | Déclarations liminaires et dialogue interactif sur les points suivants :                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Point 72</b>                             | <b>Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée</b><br>a) <b>Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée</b><br>b) <b>Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban</b> |
| <b>Point 73</b>                             | <b>Droit des peuples à l'autodétermination</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

| <i>Date/heure</i>                              | <i>Point de l'ordre<br/>du jour/<br/>Programme</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Jeudi 28 octobre</b>                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures (séance virtuelle)                   | <b>Points 72 et 73</b> Déclarations liminaires et dialogue interactif ( <i>fin</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 13 heures                                      | Heure limite de dépôt des propositions au titre du point suivant :<br><b>Promotion et protection des droits humains</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 15 heures                                      | <b>Pas de séance</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Vendredi 29 octobre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures (séance virtuelle)                   | Déclarations liminaires et dialogue interactif sur les points suivants :<br><b>Point 65 Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires</b>                                                                                                                                                               |
| 15 heures (séance virtuelle)                   | Déclarations liminaires et dialogue interactif sur le point suivant :<br><b>Point 69 Rapport du Conseil des droits de l'homme</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Semaine du 1<sup>er</sup> au 5 novembre</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Lundi 1<sup>er</sup> novembre</b>           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures et 15 heures                         | <b>Pas de séance</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 13 heures                                      | Heure limite de dépôt des propositions au titre des points suivants :<br><b>Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires</b><br><b>Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée</b><br><b>Droit des peuples à l'autodétermination</b> |
| 18 heures                                      | Heure limite de dépôt des propositions au titre du point suivant :<br><b>Rapport du Conseil des droits de l'homme</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Mardi 2 novembre</b>                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Mercredi 3 novembre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Jeudi 4 novembre</b>                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Vendredi 5 novembre</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 10 heures (en présentiel)                      | Décisions sur les projets de texte                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |



| <i>Date/heure</i>                      | <i>Point de l'ordre<br/>du jour/<br/>Programme</i>                                   |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| 15 heures                              | <b>Pas de séance</b>                                                                 |
| <b>Semaine du 8 au 12 novembre</b>     |                                                                                      |
| <b>Lundi 8 novembre</b>                | <b>Pas de séance</b>                                                                 |
| <b>Mardi 9 novembre</b>                |                                                                                      |
| 10 heures                              | <b>Pas de séance</b>                                                                 |
| 15 heures (en présentiel)              | Décisions sur les projets de texte                                                   |
| <b>Mercredi 10 novembre</b>            |                                                                                      |
| 10 heures et 15 heures                 | <b>Pas de séance</b>                                                                 |
| 13 heures                              | Heure limite de dépôt des projets de texte révisés<br>et des modifications proposées |
| <b>Jeudi 11 novembre</b>               | <b>Pas de séance</b>                                                                 |
| <b>Vendredi 12 novembre</b>            |                                                                                      |
| 10 heures et 15 heures (en présentiel) | Décisions sur les projets de texte                                                   |
| <b>Semaine du 15 au 19 novembre</b>    |                                                                                      |
| <b>Lundi 15 novembre</b>               |                                                                                      |
| 10 heures à 15 heures (en présentiel)  | Décisions sur les projets de texte                                                   |
| <b>Mardi 16 novembre</b>               | <b>Pas de séance</b>                                                                 |
| <b>Mercredi 17 novembre</b>            |                                                                                      |
| 10 heures et 15 heures (en présentiel) | Décisions sur les projets de texte                                                   |
| <b>Jeudi 18 novembre</b>               |                                                                                      |
| 10 heures et 15 heures (en présentiel) | Décisions sur les projets de texte                                                   |
| <b>Vendredi 19 novembre</b>            |                                                                                      |
| 10 heures (en présentiel)              | Décisions sur les projets de texte                                                   |
| <b>Point 122</b>                       | <b>Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale</b>                            |
| <b>Point 139<sup>a</sup></b>           | <b>Planification des programmes</b>                                                  |
|                                        | Décisions sur les projets de texte en suspens                                        |
|                                        | Clôture des travaux de la Troisième Commission                                       |

<sup>a</sup> Ce point doit être renvoyé à toutes les grandes commissions afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.